

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Un-sapin-de-Noel-a-l-ecole-laique-ou-pas>



École & société

# Un sapin de Noël à l'école : laïque ou pas ?

- Laïcité -

Publication date: lundi 10 décembre 2018

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

La présence du sapin de Noël dans les écoles fait partie des sujets qui interrogent la communauté éducative : est-ce un symbole religieux contrevenant à la neutralité du service public ? Voici quelques éléments de réponse.

Le solstice d'hiver : une fête partagée

Les Romains fêtaient les Saturnales pendant la période du solstice d'hiver et célébraient le Sol Invictus (le soleil invaincu) ; c'était l'occasion d'abolir les barrières sociales et de s'échanger des cadeaux pendant des banquets nocturnes. Ces joyeuses agapes avaient leurs équivalents chez les Celtes, les Germains, les Slaves et les scandinaves qui célébraient le mythe de l'arbre, symbole de vie.

La tradition chrétienne se greffe sur les mythes païens

Le Nouveau Testament ne dit rien de la date de la naissance de Jésus. La controverse dura plus d'un siècle : les uns retenant le 18 avril, d'autres le 25 mars, un autre encore le 6 janvier. Ce fut le pape Libérius qui, en 354, la fixa d'autorité au 25 décembre, c'est-à-dire le dernier jour de la période du solstice d'hiver...

Le sapin de Noël symbolise traditionnellement l'arbre de la vie. Les chrétiens ont donc pris soin d'accrocher aux branches des pommes, qui deviendront plus tard les boules de Noël.

Et en France ?

Le sapin de Noël tel que nous le connaissons aujourd'hui est probablement le fruit du mélange de l'héritage païen et chrétien. On mentionne pour la première fois « l'arbre de Noël » en Alsace vers 1521. Cette coutume aurait été instaurée par les protestants pour se démarquer des catholiques qui préféraient installer une crèche. La popularisation du sapin de Noël s'est produite à la suite de l'émigration des Alsaciens après la guerre de 1870 : à partir de cette époque, l'usage s'est répandu dans les foyers français.

Pour le SE-Unsa, le sapin de Noël ne peut pas être considéré comme un symbole religieux, au regard de ses multiples origines. Comme l'a rappelé le Vademecum de la Laïcité à l'école, le sapin est le symbole d'une fête largement laïcisée. Il peut être installé à condition qu'il ne revête aucun caractère cultuel dans sa présentation ou dans sa décoration.